



Lettre d'information municipale – Octobre 2020



J'aurai aimé vous dire qu'enfin nous avons retrouvé une vie normale mais en cette période où le virus du Covid-19 circule très activement nous devons rester prudents. Tant qu'il n'y aura ni vaccin ni traitement dont l'efficacité a été prouvée, il nous faut limiter le plus possible les contacts et respecter les gestes barrières et le port du masque. Toutefois, la vie continue. La rentrée des classes s'est bien passée malgré un effectif des élèves en hausse de plus de 10 %. La base de loisirs comme l'ensemble de notre massif a connu une fréquentation exceptionnelle mais sans problème particulier. Nous avons maintenant un éclairage public plus économe et plus respectueux de l'environnement. A titre expérimental certaines zones de la commune seront éteintes entre minuit et 5 h. Le temps est venu aussi de mettre en place les projets et deux études démarrent. L'une concerne les aménagements à réaliser pour sécuriser les déplacements des piétons et

des vélos depuis la sortie du Pont jusqu'à la sortie du chef-lieu, en direction de Chambéry. L'autre concerne la mise en place de 1 600 m² de panneaux photovoltaïques sur la base de loisirs pour constituer un parking ombragé et producteur d'énergie électrique. D'autres projets suivront.

Enfin nous avons dû procéder à l'abattage d'un des deux tilleuls de l'oratoire de La Madeleine du fait de sa dangerosité.

Je vous souhaite un très bel automne.

Gérard MERLIN, Maire de Lescheraines

Participation de la population – Appel à volontaires



Nous l'avons déjà évoqué dans notre édition précédente et remercions les personnes qui se sont déjà signalées en mairie. Si vous souhaitez vous joindre à elles, il n'est pas trop tard ! Pour rappel, notre nouvelle équipe souhaite mettre en place des comités consultatifs, permettant d'associer sur une problématique d'intérêt communal, des représentants des habitants de la commune et notamment des représentants des associations locales. Ensemble avec les élus, ces comités pourront transmettre des propositions concernant des questions d'intérêt communal dans les domaines pour

lesquels ils ont été créés. Les compétences de ces comités concerneront : l'animation, la culture, le tourisme, l'aménagement et le développement de la commune. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous rapprocher du secrétariat de mairie.

LES ECHOS

Suivez nos activités sur la page Facebook officielle de la mairie

Pour vous informer en temps réel, et ... être au plus proche de vous, nous avons lancé en septembre une page Facebook. Vous y retrouverez des informations pratiques (ouverture du secrétariat, fermetures de routes, événements locaux) mais aussi des témoignages et de belles photos de notre village.

Vous y retrouverez également la présentation de vos élus locaux, ainsi que les commissions auxquelles ils appartiennent.

N'hésitez pas à interagir avec nous et à nous donner des idées de sujets !

Et partagez la page ! Plus nombreux vous serez à nous suivre, plus l'information circulera.



Annulation du repas annuel des Aînés

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas offert aux aînés de la commune, organisé habituellement en octobre, n'aura pas lieu.

Points de covoiturage – Place Jean Moulin, Place des Cantalous et vers la Poste



Comme vous avez pu le constater, plusieurs arrêts matérialisés ont pris place dans le village. Deux possibilités s'offrent à vous :

- Le covoiturage « spontané » : Se rendre à l'arrêt de son choix, et appuyer sur la borne pour se signaler et être visible des conducteurs.
- Le covoiturage « organisé » : Pour les trajets plus réguliers ou pour ne pas avoir à perdre de temps, vos trajets peuvent être organisés à l'avance grâce au site internet ou à l'application mov'ici.

Ce service est totalement gratuit, plus d'informations sur <https://movici.auvergnhonealpes.fr/>



Annulation des foires d'automne La foire de la St Maurice et la foire d'octobre n'ont pas non plus échappé au COVID 19. Nous avons épluché nos archives pour en retracer l'existence, et nous invitons nos aînés à nous faire part de leurs mémoires à ce sujet ! De ce que nous avons pu en découvrir, la foire de la St Maurice s'est implantée officiellement sur la commune en 1837. Il existait auparavant une foire supplémentaire le 22 juillet, avec son retour le 5 août, mais qui a disparu par la suite. Même en période de guerre, les foires d'automne avaient continué de vivre. C'est dire combien la décision a été difficile de les annuler, une 1^{ère} en 183 ans !

Rentrée sportive dans les salles d'activités de la Maison des Artisans

La société Home Sport (Home Forme), basée à Seynod, a repris depuis la rentrée de septembre les séances sportives que l'association « A bout de souffle » assurait jusque-là, même lieu, même tarif, et...même matériel.

Vous retrouverez dans nos salles des cours de gym, gym douce, step, dos/abdo/stretch, aero dance, stretch, core training, gym cardio, pilates, mais aussi les cours des autres prestataires : yoga, sophrologie, Qi gong.

Venez essayer !



Rentrée scolaire 2020-2021

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1^{er} septembre, dans de bonnes conditions grâce à l'implication commune des équipes municipales et enseignantes pour respecter le protocole sanitaire préconisé par le ministère de l'Education Nationale. Cette année le regroupement scolaire de Lescheraines, accueille 101 élèves de la Petite Section au CM2, un effectif en hausse qui nous conduira à une réflexion, au cours des prochains mois, pour l'aménagement des classes et des services périscolaires.

Cette année scolaire sera aussi marquée par un investissement dans des outils numériques (projecteurs, ordinateurs et tablettes) pour permettre aux enfants de se familiariser au numérique de façon ludo-pédagogique. Compte-tenu des conditions sanitaires, le cross inter-écoles qui se déroule habituellement en octobre, rassemblant tous les élèves des communes des Bauges n'aura pas lieu. Il a été remplacé par une course interne à l'école sur la base de loisirs. La classe de découverte sur le thème du Moyen-Age, initialement prévue en juin 2020 et reportée en octobre, est finalement annulée. Un voyage est de nouveau prévu pour l'année scolaire 2021/2022.

Changements dans l'équipe du personnel communal au sein de l'école



Après 15 années au service de notre école, Nicole Fournier a effectué sa dernière journée le mardi 29 septembre. C'est avec émotion que nous remercions Nicole pour son engagement auprès des enfants et lui souhaitons une belle retraite !

Suite à ce départ, nous retrouvons Carine Peguet, bien connue des enfants, qui fait partie de notre équipe depuis 2017.

Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi HD)

Par arrêté n°2020-168A, Grand Chambéry a engagé la modification simplifiée n°1 du PLUi HD. Le dossier est mis à disposition du public pendant un mois du 19 octobre au 20 novembre 2020 inclus :

- à l'Antenne des Bauges de Grand Chambéry au Châtelard,
- au siège de Grand Chambéry à Chambéry.

Pour toute information <https://www.grandchambery.fr>



A.P.E : 1,2,3 Soleil

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves de Lescheraines a eu lieu le mardi 6 octobre, et... sa première action, « Le goûter des vacances » qui a connu un franc succès (une pochette en tissu remplie de gâteaux faits maison, un fruit, et des surprises liées à la période, ici l'automne/Halloween). Les activités de l'association permettent à l'école de financer les sorties des élèves. Même si l'année 2020 aura été perturbée par l'annulation de nombreuses sorties et du voyage scolaire des primaires, l'association déplore l'annulation de ses plus grosses rentrées d'argent (brocante de juin, foires d'automne). L'évolution de la situation sanitaire déterminera également le maintien du loto de Noël... Dès que les activités pourront reprendre leur cours normal, l'investissement des parents mais également des habitants de la commune sera fortement apprécié pour soutenir les sorties offertes aux enfants !



Fin de saison à la Base de Loisirs

Une page se tourne en cette fin de saison ... un léger rafraîchissement du temps, permettant à la nature, en particulier une famille de foulques, de se réapproprier les berges du plan d'eau de baignade. Le couple et ses 4 petits se portent bien, ainsi qu'une belle carpe témoignant de la bonne qualité de l'eau.



Notons que la fréquentation de la base a été très bonne cet été, avec un bel ensoleillement. Nous vous donnerons un bilan plus détaillé de l'activité dans notre prochaine édition. **Nous vous invitons comme chaque année, au nettoyage du plan d'eau, le samedi 7 novembre à partir de 9h (en cas de mauvais temps report le samedi suivant soit le 14 novembre). Bottes et râteaux obligatoires !**

Jours de chasse



Depuis le dimanche 13 septembre la chasse a repris sur la commune. Elle durera jusqu'au soir du 17 janvier 2021. S'il existe généralement une Association Communale de Chasse Agréée par commune, à Lescheraines, de longue date, les chasseurs se sont regroupés avec ceux de la commune d'Arith pour constituer une Association Intercommunale de Chasse Agréée. Elle rassemble près de 80 chasseurs. Pendant les 4 mois que dure la saison de chasse, les jours où elle est autorisée, sont essentiellement les jeudis, samedis, dimanches et les jours fériés. Le mercredi est réservé à la chasse à l'approche du chamois uniquement sur le secteur du « rocher blanc » (sortie de Lescheraines en direction des Aillons).

À Lescheraines, la pratique cynégétique est donc proscrite les lundis, mardis et vendredis (à l'exception des jours fériés). Nous vous précisons également que la chasse n'est pas pratiquée sur le périmètre de la base de loisirs.

Sécurité – dans le village roulons doucement !



De tous temps, mais encore plus particulièrement en cette saison où la visibilité est réduite (nuit, brouillard, neige et pluie) et les routes sont glissantes, soyez vigilants dans le village notamment aux abords de l'école et réduisez votre vitesse.

Appel à projet jeunes de la MSA

Envie de faire bouger les choses autour de vous ? Participez à l'appel à projets jeunes de la MSA pour « mieux vivre en milieu rural », et remportez jusqu'à 5000 € de dotations pour mettre en place vos propres actions. Pour retirer votre dossier, contactez la MSA : alpesdunord.msa.fr, Tél. 04 79 62 87 40. Date limite de dépôt de candidature : 25 novembre 2020.



TRAVAUX REALISES ET EN COURS

Abattage du tilleul

Suite à l'observation du fort dépérissement d'un des deux tilleuls situés autour de l'oratoire de la Madeleine, la commune a fait procéder à une expertise biomécanique et sanitaire de ces deux arbres par l'ONF en juin 2020. Ces deux arbres sont des tilleuls à grandes feuilles qualifiés de vieux adultes et qui ont poussé en groupe amenant à les considérer comme des arbres « jumeaux ». Le tilleul situé au nord de l'oratoire, d'une hauteur de 22m et de 1,24m de diamètre, présente une absence de feuilles quasi complète. La présence d'un champignon détruisant le bois et assez agressif a été également observé chez cet arbre, l'Haplopleuro du frêne.



Ce champignon provoque une pourriture qui altère en profondeur le bois à la base des troncs. Le dépérissement de cet arbre est ainsi avéré et sans amélioration possible. Représentant un danger à court terme, son abattage a été préconisé par l'ONF. Pour l'instant l'autre tilleul est sain mais son évolution en l'absence de son « jumeau » est à surveiller.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Eclairage public

Les travaux de modernisation de l'éclairage public sont à présent terminés. La commune a bénéficié de subventions de l'Etat (fonds « Dotation d'équipement des territoires ruraux »), de la Région et du SDES.

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne, de minuit à 5 heures, grâce à l'installation d'horloges astronomiques. Outre la facture de consommation d'électricité, cette action contribue à la préservation de l'environnement et la lutte contre les nuisances lumineuses. La limitation du fonctionnement de l'éclairage dépend aussi de la faisabilité technique.

Décidée en 2016, l'extinction sera de nouveau effectuée sur les secteurs de Saint-Martin et Beauregard.

Elle sera expérimentée sur les secteurs de Chez Poncier, la Madeleine (route en direction de la maison médicale), la Pallud, la Fenaison et Chez Gonthier. L'éclairage sera maintenu aux abords de la route départementale pour des raisons de sécurité. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations !

Travaux de réfection de voirie – Les dernières réalisations...



Impasse du Champ de Foire



Route de Saint-Martin



Reprise du revêtement des trottoirs du Pont

BIBLIOTHEQUE



Cette rentrée s'accompagne de changements dans l'équipe de bénévoles avec la démission de Mme Degrange et Mme Lussu. Nous les remercions pour le temps qu'elles ont consacré ces dernières années à notre bibliothèque.

Une nouvelle équipe, constituée pour le moment principalement de parents d'élèves (mais pas que, bien sûr !) prépare la réouverture de la bibliothèque et envisage notamment de proposer des animations lectures et même un club de lecture !

Vous les retrouverez d'ailleurs actifs sur la Page Facebook de la Bibliothèque, vous présentant leurs coups de cœur lecture, en attendant la réouverture, prévue le mercredi 4 novembre.

/:) Changement des horaires d'ouverture : chaque mercredi de 16h à 18h et chaque samedi de 10h à 12h.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CHAMBERY - ANTENNE DU CHATELARD

Transport Scolaire, Ordures ménagères : 04.79.54.81.43

Déchèterie : 04 79 52 01 71

Assainissement non collectif (SPANC) : 04.79.54.53.58

Eau-Assainissement collectif : 04.79.54.53.56 - Urgence dépannage : 04.79.54.53.59

Mairie de Lescheraines : tel : 04.79.63.32.64 mail : mairie.lescheraines@orange.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 16h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h

Les personnes souhaitant avoir des informations complémentaires sur différents sujets concernant la commune peuvent en faire part à la mairie. Rédaction de la lettre d'information municipale par la commission communication composée de : Anne-Laure CHANTEUR, Marie DAILLE, Gérard MERLIN, Amélie MOUCHEL. Impression réalisée par ALLO COPY Chambéry